Osez l'éco : accompagnement à la création-reprise d'entreprise



“Osez l’Éco” s’inscrit dans la stratégie de développement économique de Grand Lieu Communauté d’accompagner gratuitement à la création-reprise d’entreprise les porteurs de projets du territoire.
Ce programme sur-mesure permet aux personnes souhaitant créer ou reprendre une entreprise ainsi qu'aux jeunes entreprises de Grand Lieu d'être accompagnées dans toutes les étapes de leur projet du stade de l’idée jusqu’au financement du projet.

Un Programme d'ateliers et de rendez-vous adaptés à votre projet

Chaque mois, nos partenaires-experts sont présents sur Grand Lieu Communauté afin de vous accompagner dans votre projet de création ou de reprise d’entreprise au plus près de vos besoins :

- Une **matinale de la création** un mardi matin par mois vous présentant les différentes étapes de la création-reprise d’entreprise et les financements possibles
- Plusieurs **ateliers collectifs** tout au long de l’année afin d’approfondir en petits groupes les sujets incontournables de l’entrepreneuriat : comprendre comment réaliser son étude de marché et son business plan, apprendre à gérer un plan de trésorerie, piloter son entreprise, s’essayer au Pitch, découvrir le statut d’entrepreneur salarié...
- **Des rendez-vous individuels** avec des conseillers création d’entreprise ou des bénévoles anciens chefs d’entreprises pour échanger autour de votre projet de façon personnalisée

Pour vous y inscrire : https://framaforms.org/inscription-ateliers-pour-les-createurs-et-repreneurs-dentreprises-septembre-a-decembre-2026 ou contactez le service développement économique par par téléphone au **02 40 78 68 08** ou par email à dev-eco@grandlieu.fr

Un Prêt d'Honneur à taux 0% en complément de votre emprunt bancaire

Depuis 2025, Grand Lieu Communauté vous accompagne dans ses locaux à La Chevrolière du montage de votre demande de Prêt d'Honneur à taux 0% du Réseau Initiative Loire Atlantique Sud, jusqu'à votre passage devant le comité d'agrément.

Voici les différents Prêts d'Honneur proposés, sous réserve d'éligibilité :

- **Prêt d'Honneur Création Reprise : De 3 000 à 10 000 €** en complément d'un emprunt bancaire pour les entreprises de moins d'un an. Remboursement sur 35 mois.
- **Prêt d'Honneur Création Reprise + : De 10 000 à 20 000 €** en complément d'un emprunt bancaire 5 fois supérieur au montant du prêt d'honneur. Remboursement de 3 à 4 ans. Le prêt d'honneur reprise peut être complété par un prêt d'honneur transmission reprise Pays de la Loire jusqu'à 60 000€ en fonction du nombre d'emploi repris, de l'apport personnel et du montant du prêt bancaire (dans la limite des montants disponibles).
- **Prêt d'Honneur Croissance :** Jusqu'à 20 000 €. Entreprise de moins de 5 ans, qui souhaite accroître, diversifier ou moderniser son activité ou son organisation. Création minimum d'un nouvel emploi.

Contactez le service développement économique par téléphone au **02 40 78 68 08** , par email à dev-eco@grandlieu.fr ou faites votre demande via le site du Réseau Initiative

Contact

Service Développement Économique :

dev-eco@grandlieu.fr

02 40 78 68 08